

Installer une centrale d'alarme

COMOD'ALARM

La portée des ondes «radio» :

- Observations préliminaires















Les constructeurs ont la fâcheuse tendance d'annoncer des portées en champ libre, c'est-à-dire sans aucun obstacle, ce qui est susceptible d'induire en erreur l'utilisateur.

Car, si les ondes radio, que l'on peut assimiler à des rayons lumineux, se propagent en ligne droite, elles sont susceptibles de subir des effets de réfraction et/ou d'atténuation selon la nature des matériaux qu'elles traversent.

Lors de l'installation de votre centrale d'alarme, située de préférence en un point central des locaux à protéger, tenez compte des pertes de rayonnement que l'on peut estimer de la façon suivante selon la nature des cloisons à «traverser». **A savoir :**

Nature des matériaux traversés

Atténuation de la portée

  	0 à -10% 
 <i>dépend de l'épaisseur</i> 	-5 à -35% 
  	-30 à -90% 
 	-90 à -100% 

« FICHE INFO » - COMOD'ALARM
(<http://www.comodalarm.com> / info@comodalarm.com)

Cette atténuation dépend aussi de la qualité de transmission radio du matériel que vous choisissez. Les indications ci-dessus sont générales, certains équipements radio [dont ceux de notre gamme COMODO] sont meilleurs que d'autres et produisent des signaux performants.

On peut admettre d'une façon générale que nous "couvrons" sans difficulté les habitations de petite et moyenne dimensions en construction traditionnelle jusqu'à 200/250 M² et bien souvent des dépendances se trouvant à plus 20/30 mètres de la centrale.

(Dans le doute, faites-nous un petit croquis et nous vous conseillons)

Le fait, bien souvent, de déplacer de quelques centimètres le matériel, va vous permettre également de "contourner" des obstacles et améliorer les performances.

C'est la raison pour laquelle nous conseillons toujours de ne pas fixer définitivement votre matériel et de **faire les essais de transmission préalablement**.

Les règles de base sont les suivantes :

[Un petit croquis préalable vous aidera certainement à mieux organiser votre protection]

- Placez votre centrale de préférence en équidistance avec la majorité des détecteurs et composants de l'installation, sans oublier que, selon le cas, une prise électrique + une prise téléphonique sont nécessaires.
- Evitez donc un environnement métallique.
- La centrale ne doit pas pouvoir être accessible sans la traversée préalable d'une zone protégée. En effet un accès direct possible à la centrale en pouvant contourner les détecteurs serait favorable à sa neutralisation avant qu'elle ait le temps de déclencher l'alerte.
- Ne positionnez pas votre centrale au niveau du sol car la propagation des ondes peut être perturbée par la nature des matériaux des planchers.

Pour les centrales avec transmetteur téléphonique : veillez à ce que le connecteur soit installé en tête de ligne, là où arrive votre installation téléphonique. Si ce n'est pas possible, vérifiez bien vos lignes et connections intérieures de telle sorte que la qualité de communication ne soit pas altérée, notamment si vous avez plusieurs téléphones.

Notre conseil :

Essayez d'évaluer la nature et la dispersion de vos risques dans les locaux que vous protégez. Tout n'est pas à protéger ! Mais n'oubliez pas que votre «adversaire» peut être futé : ne le sous-estimez pas !